BRUIT EN OPEN-SPACE : UN RISQUE SILENCIEUX POUR LES SALARIÉS

Dr Alexandre ISNAR
Médecin du travail – AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Dr Nadja MACHEV
Médecin du travail – AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Thierry MALARA
Technicien Hygiène et Sécurité – AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Kylian MILIOS
Pilote de projet – AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Dr Astric OZANNE
Médecin du travail – AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Dr Jean PASSERON
Directeur Médico-Technique – AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Cosmin PATRASCU
Coordinateur Cellule Risque Chimique & Ind. – AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Dr Laurence POUJOL
Médecin du travail – AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Introduction / Objectifs :

Le développement des espaces de travail ouverts (open-spaces) dans le secteur tertiaire s'est accompagné d'une dégradation documentée des conditions de travail [1].
Première source de gêne déclarée par les salariés, le bruit en bureau ouvert dépasse rarement les seuils réglementaires déclenchant l'action (80 dB(A) LEX,8h). Les niveaux enregistrés se situent généralement entre 50 et 65 dB(A). En revanche, ces niveaux de bruit peuvent produire de la fatigue cognitive, du stress chronique et de l'insatisfaction professionnelle.

Des travaux antérieurs établissent un lien entre un environnement acoustique dégradé en open-space, une diminution de la satisfaction au travail et une augmentation de l'intention de quitter son poste. Danielsson et Bodin[2], sur un échantillon de 469 salariés répartis dans sept types de bureaux, ont montré que la satisfaction au travail et l'état de santé sont significativement plus faibles dans les open-spaces. Roussel[3] décrit un open-space présentant des niveaux de bruit élevés ayant généré des plaintes et des arrêts de travail, et documente les risques psychosociaux (RPS) associés.
Ces données font du bruit un levier potentiel du turnover que les entreprises peinent à identifier faute d'outils adaptés.

Matériel et méthode :

Dans ce contexte, les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) disposent d'un positionnement unique. Présents dans les entreprises de toutes tailles, équipés pour réaliser des mesures de bruit normées (NF EN 22955) et formés à l'interprétation du questionnaire GABO (Gêne acoustique dans les bureaux ouverts) (INRS/LVA, 2014), ils constituent le maillon manquant entre le ressenti des salariés et l'action préventive concrète.
L'articulation avec le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et la fiche d'entreprise (FE) permet, en outre, d'identifier les entreprises ayant repéré le bruit comme un risque prioritaire dans ces documents et de cibler proactivement les interventions vers les structures les plus exposées, y compris les très petites entreprises et petites et moyennes entreprises (TPE-PME).

Résultats obtenus :

Nous présentons les résultats d'une campagne menée auprès de sept entreprises du secteur tertiaire (2025-2026), combinant 43 mesures de niveaux sonores et l'administration du questionnaire GABO sur six sites.
Les niveaux mesurés confirment la problématique : 51 % des points de mesure dépassent les valeurs cibles applicables de la norme NF EN 22955.
La comparaison avec la cohorte de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) [4] (n > 1 000, TF 281, 2020) reproduit la hiérarchie observée au niveau national : le score « *Contrôle/Privacité* » est inférieur au score « Confort/Fonctionnalité » sur cinq sites sur six.
Point critique : aucune corrélation significative n'est observée entre les niveaux de bruit objectifs et la gêne perçue (r = -0,24 à -0,53 ; p > 0,05), confirmant que la mesure physique seule est insuffisante pour caractériser le risque réel.

Discussion des résultats / Conclusion :

Cette approche intégrée — mesure objective, évaluation subjective par le questionnaire GABO et ciblage via la FE et le DUERP — constitue un modèle reproductible à l'échelle des SPSTI pour détecter précocement

les situations à risque avant qu'elles ne se traduisent par de l'absentéisme ou un turnover déclaré.

Le bruit en open space nécessite une approche pluridisciplinaire, une sensibilisation des directions à ses impacts sur la santé, ainsi que la mise en œuvre d'actions portant sur l'aménagement des espaces et l'organisation du travail.

Références :

[1] CHEVRET, Les Cahiers de la recherche : Santé, Environnement, Travail, 2019.
[2] DANIELSSON, Environment and Behavior, volume 40, n° 5.
[3] ROUSSEL, Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement, volume 80, n° 1, 2019, p. 47-53.
[4] PIERETTE, Références en Santé au travail, n° 163, 2020.

Pour contacter l'auteur de cette communication : c.patrascu@ametra06.org